Masseurs-kinésithérapeutes

Alors que les négociations sur la convention nationale des kinésithérapeutes avec l’Assurance maladie ne vont pas tarder à débuter, le Syndicat National des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs (SNMKR) met en place une plate-forme numérique pour permettre à tous les professionnels de faire entendre leur voix.

Les négociations conventionnelles avec l’Assurance maladie, qui permettent de redéfinir les engagements et devoirs des caisses et de la profession pour les 5 prochaines années, vont devoir aborder des sujets aussi variés que l’évolution du cadre d’exercice de la profession, la revalorisation tarifaire, l’évolution du bilan diagnostic, ou encore le développement de la prévention.

Le SNMKR fera partie des négociateurs. Et pour préparer son intervention, le syndicat a choisi d’associer les professionnels à la construction d’un projet commun, via une plate-forme qui devrait ouvrir dans les tous prochains jours.

Sur cette plate-forme se trouve l’ensemble des propositions du SNMKR. Pour chaque proposition, le professionnel est invité, après s’être connecté, à voter pour ou contre, à développer des arguments en faveur ou en défaveur, voire à formuler de nouvelles propositions.

À l’issue de la période de consultation, qui prend fin le 16 octobre, le syndicat réalisera une synthèse qu’il diffusera sur les réseaux sociaux pour présenter les orientations

prioritaires qui pourront être défendues. La plate-forme permettra également aux kinés de suivre l'évolution de la négociation.

Pour en savoir plus : http://snmkr.fr/

© 2016 Les Echos Publishing